



JUIN
2025—n°260

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

FIERS DE NOTRE TISSUS ASSOCIATIF LOCAL !

Samedi 28 juin, le complexe sportif vibrera au rythme du traditionnel forum des associations. C'est l'occasion de faire un petit focus sur la vie associative locale, et de découvrir ou redécouvrir ce qui est une véritable richesse.



Avec 47 associations actives dont la petite nouvelle, "Les Sentiers Landais", difficile de ne pas trouver chaussure à son pied... ou basket à son terrain ! Notre commune peut être fière de sa diversité associative. Qu'on aime le sport collectif ou individuel, les sports mécaniques, la danse, les jeux de société, la musique, la fête, le théâtre, la photo, la nature, les randonnées, l'histoire, le devoir de mémoire, le patrimoine, ou le bricolage... il y a de quoi faire !

L'annuaire des associations, présent dans ce numéro, témoigne de cette richesse. Il suffit de le feuilleter pour mesurer à quel point les talents et les passions sont nombreuses.

Mais soyons honnêtes : ce tissu associatif, aussi dense soit-il, doit composer avec des difficultés bien réelles et doit faire face à certains défis. Il faut des bénévoles, des personnes prêtes à s'impliquer, à endosser les rôles de président, trésorier, éducateur ou secrétaire. Il faut jongler avec l'administratif, les subventions, les ressources humaines et parfois, il faut aussi savoir dire "non" à la fatigue.

Et pourtant, elles tiennent bon. Même après le passage du Covid, toutes nos associations locales se sont relevées, plus fortes et plus soudées. Preuve que le dévouement, ça ne s'éteint pas comme ça.

La municipalité s'efforce de faire au mieux pour soutenir ces forces vives : mise à disposition de salles, entretien des locaux, accompagnement, subventions, formations... Elle essaie de garder un lien étroit avec elles.

Mais il faut bien le dire : ce sont surtout les dirigeants associatifs qui font tourner la machine. Sur notre commune, ils sont près de 400 à avoir un rôle clef dans une association. Sans eux, rien ne serait possible. Présidents, secrétaires, trésoriers, éducateurs, bénévoles du quotidien... vous méritez notre reconnaissance. Merci pour votre énergie, votre patience, et votre dévouement.

Et rappelons-le, car il ne faut pas l'oublier : s'engager, ce n'est pas seulement donner. C'est aussi recevoir. On y apprend, on y grandit, on y rencontre des gens formidables, on se sent utile, et parfois on se fait des amis pour la vie. Il y a une place pour chacun, une ambiance unique, une synergie propre à chaque association, faite de valeurs partagées, de projets communs et d'une belle énergie collective. Bien sûr il peut y avoir des divergences, des points de vues différents, c'est normal. Mais c'est justement cette diversité d'idées et d'expériences qui fait avancer les projets.



Au bout du compte, c'est toute la commune qui en bénéficie. Des événements réussis qui dépassent nos frontières, des animations joyeuses, des compétitions remportées, des découvertes culturelles, autant de moments de partage et de plaisir...

Mais au-delà de tout cela, c'est surtout l'image d'une commune vivante, dynamique et accueillante qui se construit, grâce à l'aide précieuse de chacun.

Et au fond, n'est-ce pas là toute la finalité ?

Raphaël CHIRON

Adjoint à la Vie Associative et Culturelle





APRÈS-MIDI CONVIVAL À L'ADMR

Le lundi 14 avril après-midi, nous avons réuni une cinquantaine des adhérents de l'ADMR des communes des Landes Genusson, de Tiffauges, de St Martin des Tilleuls et de La Gaubretière, à la salle de l'Etang à Landebaudière.

Beaucoup de personnes étaient heureuses de revoir des amis, copains, qu'ils n'avaient pas vu depuis bien longtemps car lorsqu'on est âgé, on sort peu.

Des discussions se sont vite engagées puis beaucoup se sont mis à jouer à la belote, scrabble, triomino, nain jaune, yahtzee.

Tout en jouant, on peut s'arrêter pour parler et il n'y a pas de musique qui, parfois, fait mal à la tête, c'est pour cela que nous ne prévoyons pas d'animation. Le but de l'activité est de se revoir et d'échanger.

Ensuite, les bénévoles ont servi un goûter qui a été fort apprécié par les participants.

Une prochaine rencontre similaire est programmée le lundi 13 octobre.

Si vous n'avez pas osé faire le pas de venir cette fois-ci, n'hésitez pas à l'automne, vous ne serez pas déçu.

L'équipe des bénévoles



Naissances (08, 09, 10)

13 avril : CHAILLOU Valentine

14 avril : CHEVAUCHER Paco

26 avril : DOUILLARD Soan



Décès (09, 10, 11, 12, 13)

17 avril : CHUTEAU Alexandre (29 ans)

18 avril : CHAMPIN Gérard (77 ans)

18 avril : AUBERT Jean-Luc (64 ans)

21 avril : PELLOQUIN Raymond (85 ans)

28 avril : GABORIEAU Bernard (90 ans)



Mariages (02, 03, 04)

03 mai : DOUILLARD Ludovic et TELLIER Amandine

03 mai : GOURDON Aurélien et CAILLER Marion

10 mai : BOUSSEAU Davy et BRUNELIERE Delphine

CONFÉRENCE FOR MY PLANET

Une conférence des sentinelles du collège de Tiffauges aura lieu le vendredi 13 juin à 18h30 à la médiathèque ! 10 jeunes viendront vous présenter leurs actions et leurs aventures For My Planet !

L'association "For My Planet", a été fondée en 2018 par Alice et Ismaël Khelifa. Après avoir parcouru le monde, Alice et Ismaël ont décidé qu'il était temps pour eux de s'investir pour jouer leur rôle dans la connaissance et la préservation de la planète. For My Planet, est une association qui se mobilise auprès de jeunes. Chaque année, dix adolescents sont sélectionnés dans chaque établissement scolaire partenaire de l'association. Ils deviennent ensuite sentinelles de l'environnement.

L'année dernière, nous nous sommes engagés et avons été choisis pour 2 ans. La première année, nous avons réalisé des projets. Par exemple, nous avons parcouru 58km à vélo pour mener des actions humanitaires et des actions écologiques. Nous avons aussi contacté le Secours Populaire pour organiser une collecte solidaire. Ensuite For my Planet nous a offert une expédition scientifique d'une semaine à Chamonix dans les Alpes. Nous y avons rencontré des scientifiques, fait des randonnées en haute montagne, nous sommes allés sur la Mer de Glace, etc.

La deuxième année (cette année), nous organisons des conférences pour faire connaître l'association et pour partager ce que nous avons vécu. N'hésitez pas à venir nombreux !

Conférence sur l'environnement

Les sentinelles du collège de Tiffauges vous présentent :
- Leurs actions « For My Planet »
- Leur expédition à Chamonix



Date : Vendredi 13 Juin , 18h30

Lieu : Le forum
(à côté de la médiathèque des Landes Génusson)

Intervenants à la conférence : Paul, Lilou, Romane P., Romane F., Candice, Louise M., Louise B., Odelya, Clémence, Louane.

For My Planet, est une association qui se mobilise auprès de jeunes. Chaque année, dix adolescents sont sélectionnés dans chaque établissement scolaire partenaire de For My Planet à travers la France. Ils deviennent ensuite sentinelles.

GYM D'ENTRETIEN ADULTES AVEC SUPPORT MUSICAL

À l'occasion du lancement de la saison 2025-2026, toutes les personnes désireuses de retrouver la forme sont cordialement invitées à participer à une séance d'essai gratuite, le jeudi 11 septembre à 10 h à la salle Safrane aux Landes-Genusson.

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez simplement reprendre une activité physique dans une ambiance conviviale, cette séance est l'occasion idéale pour découvrir notre programme et rencontrer notre équipe.

Cette activité est adaptée à toutes.

Informations sur place

Contact : 0669918585




Horaires de la Mairie

Ouverture de la Mairie
Lundi au vendredi de 10h à 12h
Permanences téléphoniques
02 51 91 62 77
lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h45

 médiathèque	 agence postale	 pluviométrie
Lundi: 15h-18h30 Mercredi: 10h-12h30 14h30-18h30 Vendredi: 14h30-19h Samedi: 10h-12h30	lundi au samedi de 10h à 12h	Avril 2025 61,8 mm cumul année 2025 : 312,8 mm



RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ APRÈS UN CHANGEMENT DE NOM ET/OU DE PRÉNOM

Vous avez engagé/vous envisagez d'engager une procédure de changement de prénom et/ou de nom : les informations ci-dessous vous concernent.

Le changement de prénom et/ou de nom vous interdit d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport qui vous ont été délivrés avant votre changement de prénom et/ou de nom, qui ne correspondent plus à votre état civil. Ces titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.

Après la réception de la notification de votre changement de nom/prénom, l'officier d'état civil de votre commune de naissance vous informera de l'actualisation de votre acte de naissance. Dès la réception de cette information, vous devrez déposer une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport auprès de la mairie de votre choix, même si leur durée de validité n'est pas expirée, en fournissant notamment votre acte de naissance modifié.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de produire la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement. Vous êtes invité à consulter le site internet de la mairie de votre choix pour connaître la liste des pièces justificatives à fournir lors d'une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Après le renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport, vous devrez également renouveler votre permis de conduire, votre carte vitale et tout document mentionnant votre état civil.

L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état civil est passible de la sanction pour usage de faux prévue à l'article 441-2 du code pénal, soit cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.



DÉCLARER MA CONSTRUCTION EN LIGNE



Démarches à faire auprès de la mairie du lieu de situation du bien :



- dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme en indiquant précisément la nature de votre projet (construction, agrandissement...)
- votre projet accepté, vous devez déclarer l'ouverture du chantier
- une fois les travaux achevés, vous devez envoyer à la mairie la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).

Démarches à faire auprès des services des Finances Publiques (DGFIP) :

Toute nouvelle construction (maison, véranda, abri de jardin, piscine...) et en cas de changement de consistance du local (agrandissement ...) ou d'affectation (local commercial en habitation...) doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services fiscaux.



FINANCES PUBLIQUES

Vous recevrez une demande d'information de la part de la DGFiP sur votre boîte mail, ou par courrier postal si vous n'avez pas communiqué d'adresse mail.

Si vous disposez d'internet, rendez-vous sur votre espace personnel sur impots.gouv.fr à la rubrique « Gérer mes biens immobiliers ». Sur la page recensant vos biens immobiliers, l'adresse de vos travaux apparaîtra illustrée par un cône de chantier.

En cliquant sur « demande d'information » vous indiquerez la nature et la date d'achèvement prévisionnelle ou définitive des travaux.

Une fois la date d'achèvement échue, vous recevrez une demande de déclaration permettant d'établir la taxe foncière et les taxes d'urbanisme. Ce nouveau parcours déclaratif en ligne remplace les anciennes déclarations papier.

Si vous ne disposez pas d'internet, il vous est également possible de souscrire ces déclarations sous format papier et les adresser au service foncier des Finances publiques.



NOUVELLE ASSO : SENTIERS LANDAIS

Beaucoup d'entre nous ont déjà arpenté les sentiers de notre commune : fait le tour des boucheries ou encore celui de la Godelinière en passant par la Grotte de Lourdes et les bords de Crûme avec l'envie d'explorer d'autres chemins.

Fort de ce constat et à l'initiative de Raymond Baudon, l'idée de créer un club de marche a fait son chemin et une première réunion « sondage » a été organisée sous l'égide de Raphaël Chiron, adjoint à la vie associative.

Les Landais ont répondu présents et quelques 45 personnes confirmaient leur volonté de participer à une activité de loisirs, bénéfique pour la santé et propre à créer de nouveaux liens sociaux.

A l'issue de cette entrevue, il a donc été décidé la création d'une nouvelle association nommée « SENTIERS LANDAIS » et de procéder aux démarches administratives.

Son existence est désormais effective depuis sa parution au Journal Officiel, le 15 avril dernier.

Le Bureau se compose de 11 personnes :

Raymond Baudon, Président - Bruno Rouhault, Co-Président

Claudie Cailler, Secrétaire - Laure Albert, Secrétaire Adjointe

Marie-Bernard Gilbert, Trésorière

Jacky Bizon, Claire Bossard, Bruno Fonteneau, Gérard François, Jacques Pasquier et Marie-Hélène Roy viennent renforcer l'équipe.

Une première permanence pour les inscriptions aura lieu le 14 juin au Foyer Rural de 10 h à 12 h, et une seconde lors du Forum des Associations, le 28 juin à la salle Omnisports. Une cotisation de 15 euros vous sera demandée.

Le coup d'envoi des premières randonnées aura lieu en Septembre.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter

Raymond Baudon, Tel. 06 35 47 39 23 -

Bruno Rouhault – Tel. 07 68 65 41 63



agenda ►

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
8 JUIN	KERMESSE	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE ST RAPHAEL
13 JUIN	CONFÉRENCE	FORUM—MEDIATHEQUE	COLLEGE TIFFAUGES
14 ET 21 JUIN	MATINÉE DÉCOUVERTE	SALLE SAFRANE	ECOLE DE SPORT
21 ET 22 JUIN	GALA DE DANSE	SALLE NOTRE DAME	RYTHM'LAND
28 JUIN	FORUM DES ASSOS	COMPLEXE SPORTIF	MAIRIE
28 JUIN	FETE DE LA MUSIQUE	CENTRE BOURG	COMITE DES FETES
5 JUILLET	COUPS DE CŒUR ADOS	MEDIATHEQUE	MEDIATHEQUE
6 JUILLET	APRÈS-MIDI JEUX	ATELIER 119	GAMES LANDES
9 JUILLET	JOURNÉE JEUX FESTIFS	MEDIATHEQUE	MEDIATHEQUE
13 JUILLET	CONCERT ET FEU D'ARTIFICE	LA GODELINIERE	LES D'BRIDÉS

RETROUVEZ LE CALENDRIER ANNUEL DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



GALA DE DANSE

Le mois de juin s'annonce haut en couleur avec le tant attendu gala de danse de l'association Rythm'Land ! Cette année, les danseurs et danseuses montent sur scène pour vous présenter leur spectacle 2025 intitulé "Haut en Couleurs", une explosion de mouvements, de lumière et de couleurs à ne pas manquer !

Deux représentations sont prévues : le samedi 21 juin à 20h30 et le dimanche 22 juin à 15h00.

Le spectacle se tiendra à la Salle Notre Dame aux Landes-Genusson. L'ouverture des portes aura lieu 30 minutes avant chaque représentation.

Sur place, bar et restauration pour prolonger le plaisir !

L'entrée est fixée à 4€ pour les enfants de 3 à 14 ans, et à 8€ pour les 15 ans et plus.

Les réservations s'effectuent via la plateforme HelloAsso (QR code disponible sur l'affiche officielle).

Alors que vous soyez de la famille de l'un de nos danseurs/danseuses, passionné de danse ou simplement curieux, venez nombreux pour soutenir l'association et vibrer au rythme des chorégraphies colorées de Rythm'Land.



LA 21^{ÈME} FÊTE DE LA MUZIK

VA ENFLAMMER LES LANDES-GENUSSON LE 28 JUIN !

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le 28 juin 2025 à partir de 19h00 en centre bourg pour une soirée placée sous le signe de la musique et de la convivialité !

Pour cette 21^{ème} édition de la Fête de la Muzik, l'ambiance promet d'être explosive avec une programmation variée qui fera vibrer toutes les générations.

Concerts & Bandas animeront la soirée dans une atmosphère festive, au programme :

- Les enfants de l'École Saint Raphaël
- La Petite Voix - chanson française acoustique
- Pog Mo Thoin - ambiance pub irlandais
- La traditionnelle Banda la 7^{ème}
- DJ AX pour terminer la soirée.

Et pour que la fête soit complète, un bar et une restauration sur place seront à disposition pour régaler les participants.

Entrée gratuite, ambiance garantie ! Venez nombreux célébrer la musique dans la bonne humeur !

Si vous souhaitez être bénévoles durant la soirée scannez le QR code.



L'ÉCOLE DE SPORT

L'association de sport landaise est une association sportive qui permet aux enfants de 3 à 6 ans de s'éveiller aux activités physiques et sportives. Des groupes d'âges sont répartis les samedis matins et les séances sont menées par un éducateur sportif diplômé. 25 séances de 45 minutes sont programmées dans l'année de septembre à juin (hors vacances et grands week-end).

L'ÉCOLE DE SPORT LANDAISE vous invite à participer avec votre enfant né en 2020, 2021 ou 2022 aux journées « découverte de l'école de sport » le samedi 14 et le samedi 21 juin 2025 à la salle de sport (salle Safrane) des Landes-Genusson, créneau de 10h15 à 11h ou de 11h15 à 12h.

Inscription par mail à la date et au créneau souhaité. (ecoledesportlandaise@gmail.com)

Nous vous informons que notre campagne d'adhésion

"Inscription 2025 - 2026" de l'école de sport landaise est ouverte sur Helloasso.com. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant ici et jusqu'au 12 juillet 2025 (majoration de 5 euros au-delà de cette date) : <https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-sport-landaise/adhesions/inscription-2025-2026-a-l-ecole-de-sport-landaise-2>

Nous serons également présents au forum des associations à la salle de sport le samedi 28 juin 2025 aux Landes-Genusson.





ASSOCIATION MOTO CLUB LES D'BRIDÉS

Active dans la commune depuis 26 ans, l'association est composée d'un groupe de motards landais. Nous organisons régulièrement des sorties de différents types. De la balade locale mensuelle, au « WE 3 jours » annuel, toute occasion est bonne pour se réunir et arpenter les routes de notre belle région, découvrir les nouvelles adresses du coin, tout cela en 2 roues motorisées, le nez au vent.

Cette année, en association avec la Mairie, nous avons l'honneur d'organiser la soirée du 13 juillet 2025 à la Godelinière. Nous vous proposons de passer un moment convivial au bord de l'étang où vous pourrez vous rafraîchir et vous restaurer. Des concerts sont prévus et assureront le show, ambiance rockabilly : Jack Chedal tout d'abord, ensuite Boneshaker. Parmi les musiciens, des landais bien sûr ! Ils joueront avant le feu d'artifice, puis la sono prendra le relais.

N'hésitez pas à nous contacter pour venir nous rejoindre.

Contact : Président – Aurélien Brizard mcdbrides@yahoo.com



le mois|dernier ►

VISITE DU PRÉFET : MISE EN LUMIÈRE DU SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL LANDAIS

Jeudi 15 mai dernier, Monsieur GAVORY, Préfet de la Vendée, s'est rendu sur les sites des entreprises KVERNELAND et DENIS INDUSTRIE, situées dans notre commune. Cette visite officielle a permis de mettre à l'honneur le dynamisme industriel local, notamment dans le domaine de la métallurgie agricole et du bois.



M Guillaume HULIN, directeur du site KVERNELAND, a guidé le Préfet à travers les ateliers et les installations, présentant le savoir-faire de l'entreprise, spécialisée dans la fabrication de matériel agricole. Il a également profité de cette occasion pour dévoiler le projet d'agrandissement du site.

L'entreprise KVERNELAND Group, acteur mondial de référence, conçoit, fabrique et distribue des équipements agricoles, des solutions électroniques et des services connectés. Sa présence locale est un atout majeur pour l'emploi et l'innovation dans notre région.

Le site prévoit une extension de 6 000 m², un chantier ambitieux destiné à renforcer la capacité de production et moderniser les infrastructures. Les travaux ont officiellement démarré lors de la troisième semaine de mars.

M. le Préfet a ensuite visité l'entreprise DENIS INDUSTRIE, accompagné de ses dirigeants, M Pierre YON et M Arnaud GUILLAUMET. Cette visite a permis de découvrir une entreprise discrète mais pourtant leader dans son domaine à l'échelle nationale.

Spécialiste de la conception, fabrication et pose de mobilier sur mesure, DENIS INDUSTRIE s'est imposée comme référence dans l'aménagement de logements résidentiels collectifs. Chaque année, ce sont plus de 8 000 chambres et appartements qui sont équipés par l'entreprise, soit l'équivalent d'une résidence par semaine. Elle se tourne désormais vers le grand public, via une offre digitale compétitive, notamment dans le domaine de la cuisine sur mesure avec BOMA.



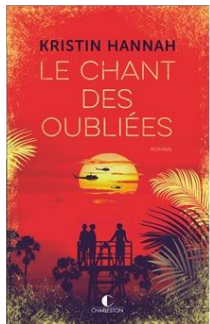
L'usine, d'une superficie de 14 000 m², regroupe l'ensemble du processus de production, du montage au conditionnement des meubles. Avec ses 70 ans d'existence, le site continue d'évoluer avec d'importants travaux de modernisation, notamment en matière de mise aux normes de sécurité incendie.



LES ACTUALITES DE LA MÉDIATHÈQUE

COUP DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

Le chant des oubliés de Kristin Hannah



Un roman captivant, bouleversant et inoubliable, hommage aux vétérans de la guerre du Vietnam et plus particulièrement aux femmes auxquelles on a souvent dit : « Il n'y avait pas de femmes au Vietnam ».

En 1966, sur l'île de Coronado en Californie, Frances Mc Grath, dit « Frankie » a 20 ans. Une fête est organisée en l'honneur de son frère Finn qui doit partir au Vietnam. Dans le bureau de son père, devant le mur des héros, Rye le meilleur ami de son frère, lui fait remarquer qu'il n'y a que des hommes et lui dit : « Les femmes peuvent aussi être des héros ».

Frankie obtient son diplôme d'infirmière et s'engage à son tour dans l'armée pour servir son pays au Vietnam, pensant rendre ses parents fiers.

Lorsqu'elle commence sa mission au Vietnam, Frankie est horrifiée par tout ce qu'elle y voit et y vit, elle n'était pas prête. Mais malgré tout elle devient une infirmière précieuse, investie, très compétente et trouve sa vocation.

NOUVEAUTÉS À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque vous propose d'emprunter des romans adultes en anglais et des albums jeunesse en langues étrangères.

Informations et renseignements sur place.



ANIMATIONS



BEBES LECTEURS

Vendredi 20 juin 2025 à 10h à la médiathèque

De 0 à 3 ans + accompagnants

GRATUIT - Entrée libre



COUPS DE CŒUR POUR LES ADOS

Samedi 5 juillet 2025 à 10h Nouveauté

Envie de découvrir de nouvelles lectures cet été ? Nos ados lecteurs te partageront leurs coups de cœur. Aventures, magie, romans sentimentaux...

Pas besoin d'être inscrit à la médiathèque pour participer. Tu peux venir simplement pour écouter ou pour nous partager les livres que tu as adorés.

Réservé aux ados à partir de 12 ans,

GRATUIT - inscription conseillée à mediatheque@leslandesgenusson.fr



JOURNÉE JEUX FESTIFS

Mercredi 9 juillet 2025 de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 Nouveauté

Venez jouer à la médiathèque. Une trentaine de jeux géants et XXL vous sera présentée (LEGO XXL, jeu de la grenouille, Weykick barik, Tour de Froebel, Blokus géant, table de hockey...)

Animé par la ludothèque de Mortagne-sur-Sèvre

Tous publics

GRATUIT - Entrée libre

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2025

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, ESENS, GABORIEAU, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;

MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, MOUILLE, O ROY, JP ROY, VINET.

Absents excusés : Mme GALAIS et M. HILAIRET

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 5 juin 2025

EXERCICE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 9 rue François de Charette, cadastré section D n°1051 d'une superficie totale de 1176m²
- l'immeuble situé 55 rue du Général de Gaulle, cadastré section D n°813 d'une superficie totale de 1019 m²
- l'immeuble situé 3 rue François de Charrette, cadastré section D n°1048 d'une superficie totale de 884m²

CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL_Maison (3, rue de la fontaine)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 1er février 2018 ayant autorisé l'incorporation dans le domaine communal du bien immobilier par l'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU), sis 3 rue de la fontaine, cadastré section AB n°262 et n°1111 qui se compose d'une maison et d'un garage sur deux parcelles dont la superficie totale représente 309 m².

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à une modification du parcellaire cadastral de manière à céder ce bien immobilier en deux lots,

VU le document d'arpentage provisoire établi en date du 23 avril 2025 permettant d'identifier les deux lots :

Bien immobilier, sis 3 rue de la fontaine, composé d'une parcelle « a » non cadastrée (parcelle mère section AB n° 1111) d'une superficie de 02a07ca,

Bien immobilier, sis rue Perrine, composé d'une parcelle cadastrée section AB n°262 d'une superficie de 58ca et d'une parcelle « b » non cadastrée (parcelle primitive section AB n°1111) d'une superficie de 44ca,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées procède:

- à la cession du bien immobilier, sis 3 rue de la fontaine, composé d'une parcelle « a » non cadastrée (parcelle mère section AB n°1111) d'une contenance de 02a07ca,

- à la cession du bien immobilier, sis 17 bis rue Perrine, composé d'une parcelle cadastrée section AB n°262 d'une superficie de 58ca et d'une parcelle « b » non cadastrée (parcelle primitive section AB n°1111) d'une superficie de 44ca.

REQUALIFICATION RUE D'Auvergne_Avenant n°1 MARCHÉ PUBLIC LOT 2

Monsieur le Maire rappelle que des travaux portant requalification de la rue d'Auvergne ouvrant rue de Gaulle sont en cours d'exécution.

En connexion avec un futur projet de lotissement sur le site de l'ancienne pépinière "Marchand", il est nécessaire de coordonner le réaménagement de la voie publique, offrant une cohérence urbaine avec le projet de la nouvelle pharmacie.

Il est aujourd'hui attendu de procéder à l'établissement d'un 1er avenant au lot 2 « Travaux d'aménagements paysagers », compte-tenu du fait que des travaux supplémentaires, non envisageables à la signature de l'acte d'engagement initial, sont nécessaires pour la bonne continuité du chantier.

Il est ainsi exposé par M. Le Maire les éléments chiffrés suivants :

Montant de l'avenant :

Montant HT : 6 761.80 €

Montant initial du marché = 159 807.62 € HT

Nouveau montant du marché public : 166 569.62 € HT

FIXATION DU NOMBRE ET RÉPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE_ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les conseils municipaux des communes membres de la CCPM ont jusqu'au 31 août 2025, année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, pour adopter un nouvel accord local par délibérations concordantes.

CONSIDÉRANT que la composition actuelle du Conseil Communautaire de la CCPM issue de l'accord local de 2019 permet une meilleure représentativité de chaque commune et est conforme aux dispositions législatives en vigueur, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix exprimées approuve le nombre de sièges et la composition du Conseil communautaire de la Communauté de communes du pays de Mortagne, selon l'accord local suivant :

Communes	Population de référence 2022	Nbre de délégués
MORTAGNE SUR SEVRE	6 065	7
CHANVERRIE	5 580	7
SAINT LAURENT SUR SEVRE	3 613	4
LA GAUBRETIERE	3 223	4
LES LANDES GENUSSON	2 572	3
SAINT MALO DU BOIS	1 619	2
TIFFAUGES	1 556	2
SAINT AUBIN DES ORMEAUX	1 382	2
TREIZE VENTS	1 240	2
SAINT MARTIN DES TILLEULS	1 144	2
MALLIEVRE	240	1
Total CCPM	28 234	36

Prochaine parution de l'actualité landaise : 7 juillet 2025

Encartage prévu : 5 juillet 2025 à 10h00

Merci de déposer vos articles avant : 12 juin 2025

Prochain conseil municipal : 5 juin 2025

Ce journal d'informations communales est édité par :

Mairie des Landes-Genusson

15 Rue d'Anjou 85130 Les Landes-Genusson

02 51 91 62 77 - accueil@leslandesgenusson.fr

www.leslandesgenusson.fr